




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-217**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc165204-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL. BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS 2014 -
ARTICLES L 2241-1 ET L 2241-2 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 3.1
Acquisitions

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL. BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS
2014 - ARTICLES L 2241-1 ET L 2241-2 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Les articles L 2241-1 et L 2241-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que les Collectivités Territoriales et un certain nombre d'établissements publics doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières.

Ce bilan est annexé au Compte Administratif de la Collectivité.

Entrent dans ce bilan toutes les acquisitions et cessions d'immeubles bâtis ou non bâtis et de droits réels immobiliers, c'est-à-dire y compris les acquisitions et cessions d'usufruit, de nue propriété, échanges avec ou sans soulte, donations, legs et baux conférant à leur preneur des droits réels immobiliers (baux emphytéotiques, baux à construction ou réhabilitation, servitudes, etc).

Compte tenu de ces éléments, les acquisitions et cessions réalisées par la Ville et, la Société d'Économie Mixte agissant dans le cadre des conventions conclues avec elle, sont récapitulées dans les tableaux ci annexés.

Je vous rappelle que toutes les opérations immobilières font déjà l'objet de délibérations du Conseil Municipal soit préalables, soit d'information, il s'agit en effet :

- d'acquisitions ou de cessions ponctuelles qui n'entrent pas dans une opération globale et qui donnent lieu à délibération spécifique,
- de décision de préemption et de cessions gratuites au titre des permis de construire ou de lotir qui donnent lieu à un compte rendu périodique du Conseil Municipal,

- d’acquisitions au titre d’opérations d’urbanisme prévues explicitement dans les conventions avec les aménageurs qui sont approuvées par le Conseil Municipal,
- d’acquisitions et cessions par la SEM qui donnent lieu à un Compte Rendu d’Activités également présenté par le Conseil Municipal.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du présent rapport.

DL.2015-217 - INFORMATION DU CONSEIL. BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET
CESSIONS 2014 - ARTICLES L 2241-1 ET L 2241-2 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine MERGER', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

**ACQUISITIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS REELS IMMOBILIERS
EFFECTUEES DURANT L'EXERCICE 2014 PAR**

↳ LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Date de l'Acte	Nature du bien	Localisation réf cadastrale	Superficie	Opération	Nom du cédant	Prix et modalités de paiement
30/01/2014	Parcelles de terrain	IO n°233, n°245, n°248, n°252, n°276 & 277	2688 m ²	Cession gratuite de terrains en nature de voirie secteur des Deux Ormes	BOUYGUES IMMOBILIER	1€
30/01/2014	Parcelles de terrain	LY n°704, 705 & 706	502 m ²	Cession gratuite de terrains en emplacements réservés au POS	BOUYGUES IMMOBILIER	1€
28/03/2014	Parcelles de terrain + Volume	HY n°272 HY n°274, 275 & 276 HY n°282	22 468 m ²	P.U.P. Ensoleillée - Rétrocession à titre gratuit d'un volume à usage de bassin de rétention + Voirie. - Cession de terrains à l'euro symbolique.	Société CANTON 7	1€
28/03/2014	Parcelles de terrain	CB n°101 & 102	684 m ²	Acte du 19/10/1987	FAMILLE DE PROVENCE	Echange sans soule
14/05/2014	Parcelles de terrain + Voirie	HA n°455, 426 & 428	1411 m ²	Elargissement du chemin des Frères Gris + Création d'un chemin piétonnier	- Colotis du lotissement Le CLOS DE CHAMPOURCIN - ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DE L'ECOLE SAINT FRANCOIS D'ASSISE	1 500€
29/07/2014	Parcelles de terrain	HP n° 650, 652 & 654	165 m ²	Cession gratuite de terrain pour aménagement de voirie	SARL IMMO 2000	1€
28/08/2014	Box de garage (lot 53)	CO n°13, n°44 & 45	3265 m ²	Poursuite de l'acquisition de l'intégralité de l'immeuble Le Ligours	Mme Valérie POINTES M. Marc HENRY	24 000 €

05/09/2014	Parcelle de terrain avec relais de chasse	LD n°16	36 375 m ²	Acquisition en vue de renforcer un tènement foncier	M. et Mme Maurice AMPHOUX	91 190 €
12/12/2014	Parcelle de terrain	OP n°630	280 m ²	Aménagement du carrefour des Platanes	M. et Mme Marceau CARACENA	43 125 €
23/12/2014	Propriété bâtie	AW n°69	1100 m ²	Acquisition dans le cadre d'un appel à concurrence lancé par le Conseil Général des Bouches du Rhône	DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONES	700 000 €

**CESSIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS REELS IMMOBILIERS
EFFECTUEES DURANT L'EXERCICE 2014 PAR**

» LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Date	Nature du bien	Localisation réf cadastrale	Superficie	Origine de propriété	Situation locative	Nom du concessionnaire (Acquéreur)	Prix et modalités de paiement
14/01/2014	Local commercial	CN n° 290 (parcelle) CN n° 291 (volumes)	465 m ² 492 m ²	Acte du 18/12/2012	Bail emphytéotique (18 ans)	Groupeement de sociétés PRO-LOG / VERT-CHEZ-VOUS	16 275 € (redevance annuelle)
22/01/2014	Parcelles de terrain	OC n°180, 182, 184, 187, 190, 193	38 909 m ²	Ordonnance d'expropriation du 03/12/1976 Acte du 21/10/1975	Convention de mise à disposition	DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE	694 526
07/02/2014	Appartement 58 m ² (lot n°8) Jardin privatif (lot n°9) Cave (lot 4)	CT n°220	311 m ²	Dans le domaine public communal antérieurement à 1956		M. Philippe SEASSAU	168 000 €

12/03/2014	Maison d'habitation + Garage	OH n°859	361 m ²			Mme STACOFFE	220 000 €
13/03/2014	Parcelles de terrain	HD n°282 HD n°285	1 847 m ²	Ville / M. Mme HUOT Acte du 08/07/1993 Ville / M. JOURDAN Acte du 27/12/1993	Bail emphythéotique (30 ans)	SCI PALOMBE	21 000 € (redevance annuelle)
21/03/2014	Appartement 73,49 m ² (lot n°13) Cave (lot n°7)	CT n°220	311 m ²	Dans le domaine public communal antérieurement à 1956		M. Pierre REQUIER Mme Marie-Dominique FERETTI	219 000 €
28/03/2014	Parcelle de terrain	CB n°104	2128 m ²	Acte du 11/07/1912		FAMILLE DE PROVENCE	Echange sans soule
19/05/2014	Parcelle de terrain	OR n°298	75 m ²	Dans le domaine public communal antérieurement à 1956		Mme Corinne PITROU	1125 €
23/05/2014	Maison d'habitation + Garage	OH n°860	301 m ²	Ordonnance d'expropriation du 10/05/1972		M. Julien LAUZIER	216 000 €

**CESSIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS REELS IMMOBILIERS
EFFECTUEES DURANT L'EXERCICE 2014
PAR : Société SEMEPA**

NOM DE L'OPERATION : CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT POUR LA REVITALISATION DU CENTRE VILLE

DATE ACTE AUTHENTIQUE	NATURE DU BIEN	LOCALISATION	SURFACE	ORIGINE DE PROPRIETE	SITUATION LOCATIVE	NOM DE L'ACQUEREUR	PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT
26/06/2014	Lot n°7 soit un studio au 2 ^{ème} étage	9 rue Paul Bert et rue Granet (AC n°277)	22,88m ²	Les lots ont été acquis par la SEMEPA par exercice du droit de préemption de Mr et Mme MEYSSON le 10/12/2002	loué	Melle Aude SALVY demeurant 12 rue Sainte Marguerite à LAURIS (84360)	80 000 € comptant à l'acte dont 4500€ de frais de commercialisation
26/06/2014	Lot n°5 soit un studio au 1 ^{er} étage et lot n°9 soit une pièce entre le 2 ^{ème} et 3 ^{ème} étage	9 rue Paul Bert et rue Granet (AC n°277)	Lot n°5 : 21,19m ² Lot n°9 : 8,85m ²	Les lots ont été acquis par la SEMEPA par exercice du droit de préemption de Mr et Mme MEYSSON le 10/12/2002	libre	Mr Fernando CORTES LOUREIRO demeurant 12 rue Sainte Marguerite à LAURIS (84360)	101 124€ comptant à l'acte dont 5724€ de frais de commercialisation
24/07/2014	Lot n°3 soit un placard en RDC et lot n°5 soit un T2 au 1 ^{er} étage	39 rue du Puits Neuf (ATn°106)	Lot n°3 : 1m ² et Lot n°5 : 30,49m ²	Les lots ont été acquis par la SEMARAIX devenue SEMEPA de la Ville d'Aix Le 25/09/1996	libre	Mr et Mme LEVEILLARD demeurant 3 allée Ruffins-résidence Signoret entrée 1 AIX EN PROVENCE (13100)	122 000€ comptant à l'acte dont 7000€ de frais de commercialisation
31/10/2014	Lot n°4 soit un studio au 2 ^{ème} étage	39 rue du Puits Neuf (ATn°106)	19,07m ²	Les lots ont été acquis par la SEMARAIX devenue SEMEPA de la Ville d'Aix Le 25/09/1996	loué	Mr et Mme BENEZRA demeurant 1260, Chemin Carraire de Salin à AIX EN PROVENCE (13090)	49 000€ comptant à l'acte
28 et 31/10/2014	Lots n°6 et n°7 soit un logement de type2/3 au 2 ^{ème} étage	39 rue du Puits Neuf (ATn°106)	49,28m ²	Les lots ont été acquis par la SEMARAIX devenue SEMEPA de la Ville d'Aix Le 25/09/1996	libre	Mr et Mme BENEZRA demeurant 1260, Chemin Carraire de Salin à AIX EN PROVENCE (13090)	195 000€ comptant à l'acte